

Nouvelle taxe sur les titres racoleurs, les médias en ligne en grève

Terminés les articles attrayants et les tribunes Medium savamment titrées. Les députés ont voté cette nuit la taxe dite "putaclic" qui sanctionnera financièrement les auteurs d'articles ou de tribunes dont les titres sont jugés trop racoleurs.

Temps de lecture : minute

1 avril 2017

Le divorce est finalement consommé entre les journalistes et les politiques. L'Assemblée nationale a voté, dans la nuit de vendredi à samedi, une taxe sur les titres racoleurs. Un décret doit être publié d'ici la fin du quinquennat de François Hollande pour déterminer les modalités de ce nouvel impôt. Un spécialiste du secteur subodore cependant que les expressions, "vous ne devinez jamais" ainsi que les adjectifs "incroyable" et "insolite" devraient être concernés.



Assemblée nationale
@AssembleeNat



#DirectAN Adoption de la taxe sur le racolage passif des médias en ligne, dite "taxe putaclic"

RETWEETS
117

FAVORITES
295



Reply Retweet Favorite More

04:03 PM - 29 Mar 2017

Le rapporteur du projet de loi, qui a préféré rester anonyme, souligne que cette loi répond "à un besoin de vérité des Français". "Les titres racoleurs ont vocation à devenir viraux, à se partager massivement sur les réseaux sociaux, a-t-il justifié auprès de Maddyness. Or, derrière un titre attrayant

se cachent souvent de fausses informations." Avant d'ajouter: "Et puis, il faut bien remplir les caisses".

Des questions se posent également sur le périmètre dans lequel s'exercera cette nouvelle loi. Mauvaise nouvelle pour les entrepreneurs, les billets publiés sur Medium devraient également tomber sous le coup de cette loi. Une source proche du dossier indique ainsi que *"le secteur numérique est particulièrement visé"* par la nouvelle taxe. *"Les députés ont à coeur de protéger les jeunes lecteurs, particulièrement friands des titres racoleurs utilisés par les entrepreneurs pour entretenir les fantasmes autour de l'économie numérique."*

Une atteinte à la liberté d'expression ?

Dès le vote de cette taxe connu, un certain nombre de médias en ligne ont voté la grève. Les rédactions de SecondeBuzz et DigitalInsider ont publié, ce samedi matin, sur leurs sites respectifs une tribune intitulée *"Les sept raisons pour lesquelles nous n'acceptons pas la taxe putaclic (la cinquième va vous étonner)"*. Un journaliste de BuzzRSS nous a indiqué que sa rédaction pourrait bien rejoindre le mouvement dès lundi.

"C'est une atteinte sans précédent à la liberté d'expression, s'indignent les journalistes signataires de la tribune. Imagine-t-on que les lolcats ou les gifs soient censurés sous prétexte qu'ils dégradent la qualité du débat public ?" Des rédacteurs désœuvrés ont regretté auprès de Maddyness que *"les politiques, à force de vouloir légiférer sur tout et n'importe quoi, deviennent les premiers trolls du pays"*.

"Et pourquoi pas une taxe sur les lolcats ?"

Un journaliste de SecondeBuzz

Mais la mesure a également fait des heureux. Dans les couloirs d'un grand quotidien national dont les calembours régalaient les Français depuis 1973, certains journalistes jubilent. *"Cela fait des années que nous pratiquons l'art noble du jeu de mots, précise un rédacteur en chef. Nous passons parfois des heures et des heures à trouver le bon mot pour titiller les cellules grises de nos lecteurs et c'était frustrant de voir qu'un vulgaire titre racoleur suscitait davantage d'enthousiasme sur les réseaux sociaux."* Samedi matin, le hashtag #JeSuisPutaclic était premier des trending topics de Twitter France.

Pour ceux qui seraient arrivés au bout de cet article, merci... mais vous n'y avez pas vraiment cru, quand même ? Bon 1er avril !

Article écrit par Maddyne